À LA RÉUNION

#JE VOTE CGTR

la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE

la cgtr

ÉLECTIONS TPE - 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024

ÉLECTIONS TPE :
VOTER CGTR POUR LE PROGRÈS SOCIAL !

Lors des précédentes élections TPE à La Réunion, **les salarié·es ont toujours placé la CGTR largement en tête, loin devant les autres syndicats.**

Cette confiance toujours renouvelée est un choix clair en faveur du syndicat le plus combatif et le mieux placé pour défendre les intérêts des salarié·es.

Les combats de la CGTR pour revendiquer les mêmes droits pour tou·tes les salarié·es, qu'elles et ils travaillent au sein de petites ou de grandes entreprises, ont pesé.

Nos gouvernant·es veulent livrer pieds et poings liés les salarié·es – surtout celles et ceux des TPE – au patronat, en organisant la casse du Code du travail, les attaques contre la retraite, contre le droit à la santé, contre l'assurance chômage, contre les services publics, contre toutes les conquêtes sociales obtenues souvent de haute lutte.

Au contraire, **la CGTR revendique des droits renforcés pour les travailleur·ses, une revalorisation générale des salaires, le Smic à 2 000 euros, la semaine de 32 heures sans perte de salaire pour partager le travail et vaincre le chômage.**

La CGTR lutte pour que les acquis des conventions collectives nationales et accords de branche bénéficient également à tou·tes les salarié·es, sans exception.

La sous-traitance doit intégrer automatiquement l'égalité de tou·tes les salarié·es.

La CGTR continuera, de façon intransigeante, à défendre l'égalité des droits devant les tribunaux.

Une large victoire de la CGTR aux élections des TPE contribuera à augmenter le nombre de juges CGTR dans les tribunaux du conseil des prud'hommes pour défendre les salarié·es contre les abus patronaux.

Les salarié·es des TPE savent que **la mobilisation sociale pour le mieux-être des travailleur·ses est depuis toujours l'œuvre essentiellement de la CGTR.** L'actualité récente l'a, une fois de plus, montré avec l'intervention efficace des dirigeant·es et des militant·es de la CGTR pour protéger les salarié·es pendant la crise sanitaire et veiller à ce que leur salaire soit maintenu.

La CGTR reste l'acteur historique incontournable et le moteur du mouvement social à La Réunion, celle sans qui aucune avancée significative n'est possible.

Les mandaté·es CGTR qui vous représenteront bénéficieront du soutien logistique exceptionnel de la CGT nationale (formations, informations, conseils, etc.).

En votant massivement pour la CGTR, les salarié·es des TPE, qui représentent 40 % des emplois dans le privé, se donneront les moyens du respect de leur dignité et de futures conquêtes sociales.

Le secrétaire général de la CGTR
Jacky BALMINE

la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE



25 novembre au 9 décembre 2024